



Liste des recommandations et actions de suivi du groupe de travail interministériel sur les systèmes d'armes létales autonomes

Pour pouvoir adresser le sujet des systèmes d'armes autonomes de façon approprié au niveau national, le conseil de gouvernement, sur proposition du groupe de travail interministériel sur les systèmes d'armes létales autonomes, a approuvé les recommandations et actions de suivi suivantes :

Recommandation 1 – Promouvoir la position luxembourgeoise

- Action de suivi 1 - Promouvoir la position luxembourgeoise au niveau international sur base de l'approche à double entrée

Recommandation 2 - Participer et contribuer aux discussions internationales

- Action de suivi 2 - Faire partie des différents comités internationaux au niveau de l'ONU, OTAN et UE afin de faire valoir la position luxembourgeoise sur la manière de réglementer le développement, l'acquisition et le déploiement des systèmes d'armes autonomes

Recommandation 3 - Réaffirmer les onze principes directeurs approuvés au niveau des Nations Unies

- Action de suivi 3 - Sur base du travail initial au niveau du groupe de travail interministériel SALA, finaliser l'analyse d'écarts par rapport aux onze principes directeurs approuvés au niveau des Nations Unies

Recommandation 4 - Contrôle des technologies à double usage développées au Luxembourg et leur application potentielle dans les SAA

- Action de suivi 4 - Analyser quelles bonnes pratiques pourraient être introduites au niveau de la recherche académique en lien avec des systèmes d'armes autonomes
- Action de suivi 5 - Sensibiliser les instituts de recherche par rapport à la problématique des systèmes autonomes développés dans le cadre de projets de recherche au Luxembourg

Recommandation 5 - Évaluer les systèmes d'armes autonomes par rapport aux bonnes pratiques et normes internationalement reconnues

- Action de suivi 6 - Identifier et analyser les normes internationalement reconnues par rapport auxquelles des SAA devraient se conformer



Recommandation 6 - Continuer à étudier les défis technologiques des systèmes d'armes autonomes

- Action de suivi 7 - Identifier les principales recherches et les principaux centres de recherche sur la sécurité de l'intelligence artificielle
- Action de suivi 8 - Lancer des projets de recherche sur les technologies émergentes faisant partie intégrante des SAA

Recommandation 7 - Introduire des lignes directrices au niveau national

- Action de suivi 9 - Mener une analyse au niveau de l'Armée luxembourgeoise sur comment une évaluation des risques pourra être exigée pour de nouveaux systèmes d'armes incluant des technologies émergentes
- Action de suivi 10 - Analyser la possibilité d'inclure des principes comme la responsabilité humaine dans les décisions relatives à l'emploi de systèmes d'armes dans une doctrine/charte éthique de l'Armée

Recommandation 8 - Mettre en place un comité éthique permanent

- Action de suivi 11 - Continuer les travaux de mise en place d'un comité d'éthique permanent au niveau de l'État composé entre autres d'experts en systèmes IA